

LA

PIERRE TORNICHE

OU

PIERRE-QUI-TOURNE

DU MONT-SAINT-MARD (FORÊT DE COMPIÈGNE)

Par M. L. Plessier,

MEMBRE CORRESPONDANT.

Le département de l'Oise, si fertile en souvenirs anciens, ne l'est pas moins en monuments des premiers âges, et, contre l'assertion de Carlier (1), de nombreuses découvertes ont fait depuis longtemps entrevoir, dans cette partie de l'ancienne Gaule, une des contrées où les races primitives ont laissé les plus profondes empreintes. La série tout entière de leurs monuments mystérieux y est représentée, et l'abondance, aussi bien que la diversité des objets en silex qu'on y rencontre, trahit suffisamment le séjour des peuplades appartenant à la race celtique.

Les environs immédiats de Compiègne, malgré leur fécondité en débris des époques gallo-romaine, franque ou mérovingienne, et à part la *Pierre Monicart* du Ganelon, le *Parc-aux-Loups* de Cuise-Lamotte, semblaient seuls ne re-

(1) *Histoire du duché de Valois*. T. I, page 7.

céler aucun monument celtique d'une authenticité incontestable. Et cependant, en présence des vastes substructions de la *ville des Gaules*, des ruines importantes de Champlieu et des nombreuses découvertes locales, cette hypothèse ne paraissait guère vraisemblable. Elle ne pouvait l'être en effet : car au centre même de l'antique forêt de Cuise, se trouvait une roche bien connue de plusieurs archéologues (1) et désignée, de temps immémorial, sous le nom de *Pierre-Torniche* ou *Pierre qui tourne*, mais dont personne ne pouvait soupçonner l'intérêt véritable, avant que des fouilles intelligentes ne fussent venues en démontrer la situation exacte et la destination certaine.

C'est donc cette roche et surtout l'heureux résultat des fouilles que nous nous proposons aujourd'hui de porter à la connaissance de ceux qui s'intéressent à notre histoire locale, tout en leur signalant une des plus précieuses manifestations d'une civilisation depuis si longtemps éteinte.

I

MONUMENT PROPREMENT DIT.

Sur le versant oriental du mont Saint-Mard (2), à une faible distance de la ville des Gaules, et, d'après un auteur illustre, du théâtre de la dernière défaite des *Bellovaques*, se voit une masse calcaire (3) aussi remarquable par elle-même que par la situation où elle se trouve sans doute depuis bien des siècles. A son aspect, l'esprit observateur

(1) Graves — *Précis statistique sur le canton d'Attichy* p. 115. — de *Notice archéologique*. 2^e édition, page 19, 20. E. Woillez, *Répertoire archéologique*, col. 118-119. Le *Progrès de l'Oise*, no du 6 juillet 1839.

(2) Nous adoptons de préférence l'orthographe indiquée par notre savant collègue et ami M. Peigné Delacourt, comme étant la plus rationnelle. — *Campagne de J. César, etc*— 1862, p. 2.

(3) Planche 1^{re}.

se reporte instinctivement aux premiers âges de la Gaule, et songeant aux rites grossiers de nos aïeux, reconnaît sans peine, dans la Pierre-Torniche, un de ces monuments élevés par nos pères « pour honorer l'Être suprême, perpétuer le « souvenir d'un fait ou la mémoire d'un personnage « illustre. » (1) Cela est si vrai, que c'est à cette espèce d'intuition que nous avons dû nous-même, ainsi qu'on le verra plus loin, le bonheur de pouvoir naguère étudier cette roche sous son véritable point de vue.

En octobre 1865, M. Wyganowski, inspecteur des travaux de Pierrefonds, et dont le mérite est si justement apprécié par un de nos plus célèbres architectes, fut frappé, comme tant d'autres, de la masse de la *Pierre qui tourne* et résolut de s'assurer si sa présence en cet endroit n'offrait rien d'anormal et si ses dispositions répondaient au rôle que lui attribuait une tradition reculée. A cet effet, il entreprit des fouilles superficielles dont l'heureux résultat devait bientôt entraîner une exploration complète, tout en révélant un monument des plus rares et des plus curieux à la fois. Ces fouilles seraient peut-être demeurées longtemps ignorées, si, quelques mois après, une circonstance toute fortuite ne nous les eût fait connaître et mis à même d'en entrevoir, par une visite à la Pierre-Torniche, toute la valeur archéologique.

Ce bloc calcaire nous apparut tel que le présente, ou plutôt tel que n'aurait pas manqué de nous le présenter le savant Graves, si des fouilles lui avaient permis de compléter la description qu'il en a laissée dans sa *Notice archéologique*. (2) Il nous suffira donc de modifier cette description, suivant les observations faites au moment des fouilles, pour mettre en relief les véritables caractères du monument.

(1) De Caumont — *Antiquités monumentales*. T. I page 63.

(2) Pag. 19-20.

La Pierre-Torniche se trouve bien en effet « à l'extrémité du mont Saint-Mard, sur les pentes dépendant de Trosly-Breuil, à la limite du territoire vers Compiègne, mais elle ne présente pas toutefois exactement les dimensions indiquées. Nous lui avons trouvé, indépendamment du bloc supplémentaire dont nous parlerons plus loin, huit mètres cinquante de longueur sur sept de largeur maxima, ce qui correspond à un pourtour, non de « vingt-sept », mais de trente mètres au moins. La hauteur n'est également ni de « trois, » ni de « sept mètres », mais de quatre mètres cinquante en moyenne.

La fissure signalée existe également, mais elle ne paraît nullement « accidentelle : » elle est, au contraire, la séparation évidente du bloc principal et d'un autre qui lui fut adossé au sud, comme pour l'équilibrer. Ce bloc secondaire, (1) simulant une sorte de contrefort, et la forme angulaire du monument à l'ouest, sont, du reste, les seules irrégularités faisant déroger la Pierre-Torniche à ses proportions sensiblement quadrangulaires.

Quant à la nature de la roche, elle ne peut échapper à l'observation, et les caractères spécifiques du calcaire en font aisément deviner la provenance. Par ses matières constitutives, les nummulites innombrables que l'on y remarque et son système d'agrégation, ce bloc se rapporte, sans aucun doute, au calcaire grossier « formant le plateau de la colline ; » et, s'il se trouve actuellement à mi-côte, dans une position horizontale, et renversé par rapport à son lit de carrière, on ne peut croire un instant que la volonté et les calculs de l'homme soient demeurés étrangers à cette remarquable situation.

Ainsi s'explique et se justifie la dénomination de *Pierre-*

(1) Planche 1^{re}.

posée (1) donnée à la Pierre-Torniche, bien avant que les fouilles, mettant à découvert les blocs méplats et secondaires qui maintiennent le monument en remplissant l'office de cales, n'aient démontré la justesse de cette qualification, en fournissant une preuve surabondante du transport de cette masse calcaire et de son érection par la main de l'homme et sous l'influence d'une volonté puissante et préconçue.

A l'aide de quels engins nos aïeux ont-ils accompli l'œuvre gigantesque du transport et de l'érection de cette roche « colossale ! » Quel secret et impérieux motif les a poussés à déplacer cette masse, gisant probablement au milieu des blocs erratiques qui couvrent le mont Saint-Mard, pour l'amener à l'endroit où elle se trouve encore aujourd'hui ?

La première de ces questions est des plus obscures, et c'est en vain, que nous sachions du moins, qu'on a essayé jusqu'ici d'y répondre. Pour nous, constatons seulement, une fois de plus, la difficulté inouïe que dut offrir la manœuvre d'un tel bloc, eu égard surtout aux moyens d'action dont pouvaient disposer les tribus primitives. Cette opération serait encore aujourd'hui des plus difficiles et des plus périlleuses, et cependant les machines centuplent et bien au-delà nos efforts !

Quant aux motifs qui ont dû provoquer le transport et l'érection de cette roche, ils sont, au contraire, des plus faciles à déterminer et se déduisent naturellement de la comparaison de la Pierre-Torniche avec les monuments primitifs observés, non-seulement dans l'ancienne Gaule, mais dans toute l'Europe, en Algérie, au Mexique, en un mot, dans le monde entier.

Par ses larges proportions, l'horizontalité de sa plate-forme, les cavités ou fissures qu'on y remarque et qui sont regardées, par une croyance populaire, comme les rigoles par où s'é-

(1) Graves — Ouvrages précités.

coulait le sang des victimes, la Pierre-Torniche ne rappelle-t-elle pas les dispositions des dolmens? Ses faces latérales, tout en constituant véritablement une pierre posée, ne remplacent-elles pas avantageusement les supports de la table de ces premiers; ne semblent-elles pas nous faire entrevoir, dans la pierre posée, un dolmen rudimentaire qu'un art grossier, mais progressif néanmoins, doit bientôt compléter, en substituant à un bloc entièrement massif, trois pierres verticales et une horizontale? Son orientation vers le dieu soleil (1), sa proximité d'un cours d'eau navigable, (2) sa situation admirable sur le flanc d'un coteau (3) et dominant un vallon où pouvait s'échelonner une multitude considérable (4), ne sont elles pas autant d'analogies frappantes avec les dispositions des dolmens; ne démontrent-elles pas, qu'extérieurement du moins, la Pierre-Torniche a joué, dans l'antiquité, un rôle identique à celui de ces monuments du haut desquels les premiers prêtres rendirent leurs oracles et sur lesquels furent bientôt immolées de nombreuses victimes avec ce cérémonial lugubre qui devait, plus tard, disparaître enfin sous le souffle d'une religion consolante et réparatrice?

Et d'ailleurs, une particularité, aussi intéressante que rarement observée, vient achever de démontrer cette destination extérieure de la Pierre-Torniche. C'est l'existence, au nord-ouest du monument, d'une sorte d'escalier destiné à faciliter l'accès sur la plate-forme.

Les premiers degrés de cet escalier, formés de blocs plats et assez réguliers, étaient continués par des empreintes

(1) H. Martin *Histoire de France*. T. 1^{er}, pag. 53.

(2) A. Bertrand — *Monuments primitifs de la Gaule* — Revue archéologique, 2^e série, T. VII pag. 219.

(3) De Caumont — *Antiquités monumentales*, T. 1^{er}, pag. 82. A. Bertrand — Ouvrage précité.

(4) De Caumont — *Antiquités monumentales*. T. 1^{er}, pag. 82.

rappelant grossièrement la forme du pied humain, alternant entre elles, comme les mouvements nécessités pour les franchir, et pratiqués directement dans la Pierre-Torniche elle-même. On pouvait donc parvenir ainsi, d'une manière aussi simple que commode, sur la partie supérieure du monument : ce qui, sans cela, eut été d'une impossibilité complète, car, sur tous les autres points, la roche est inaccessible. Deux ou trois marches, laissées en place lors des fouilles et les cavités en question facilitent seules encore aujourd'hui cette opération et semblent témoigner de leur antique et premier usage, tout en impliquant la nécessité d'un service aussi fréquent que prolongé.

II

EXCAVATION — OSSEMENTS — SILEX RENCONTRÉS SOUS LA PIERRE-TORNICHE.

Si la Pierre-Torniche est intéressante par elle-même, par sa situation et le rôle extérieur qu'elle a vraisemblablement joué chez nos aïeux, elle le devient bien davantage encore par l'excavation qu'elle recouvre, par les ossements et les silex qui en furent exhumés. Cette précieuse découverte, tout en venant corroborer les faits énoncés relativement à cette roche, lui assigne une nouvelle analogie avec les dolmens et forme en même temps un témoignage irrécusable de la double destination de ces monuments hiératiques.

Nous allons donc, ainsi que nous l'avons fait pour la Pierre-Torniche elle-même, donner une description succincte de cette excavation, des ossements et des silex, et en faire ensuite l'esquisse archéologique.

Et d'abord, l'existence d'une chambre sépulcrale, ou d'un hypogée, au-dessous de la Pierre-Torniche, n'a rien d'étonnant ; ces cavités sont les accessoires ordinaires des dolmens ou des monuments qui leur peuvent être assimilés, et elles

se rencontrent même parfois sous des masses calcaires auxquelles il est impossible d'attribuer un caractère hiératique.

Au mont Saint-Mard, l'excavation n'existe pas d'ailleurs sous le monument entier, mais seulement sous une assez notable partie. (1) Elle mesure trois mètres trente centimètres dans sa plus grande longueur, trois mètres de largeur, sur une hauteur d'un mètre quarante-cinq à son origine, quatre-vingt-dix centimètres à l'extrémité opposée, un mètre vingt au sud et cinquante-cinq centimètres au nord. Elle a la forme d'un carré légèrement déformé sur deux de ses côtés, et se continue, au sud-ouest, par deux espèces de couloirs très-étroits, aboutissant au dehors du monument. Cet hypogée, qui offre une grande analogie avec celui de Crécy, (2) est creusé presque exclusivement aux dépens du terrain, sauf à l'entrée, où la roche forme ressaut, comme pour en faciliter l'accès. Cette entrée, (3) figurant un arc de cercle déprimé est du reste pratiquée, partie dans le bloc lui-même et partie dans le sol ; elle a un mètre environ de hauteur, sur une largeur au moins équivalente et encore atténuée par la saillie d'un bloc irrégulier destiné sans doute, avec ceux qui furent enlevés lors des fouilles, à la dissimuler complètement.

On peut donc, en courbant le corps, facilement pénétrer dans cette excavation et en examiner les dispositions intérieures. Les parois ne sont pas ici revêtues de murs en pierres sèches, comme à Crécy, ni de dalles, comme dans la plupart des cavités où furent rencontrées des sépultures antiques ; elles sont simplement constituées, au contraire, par la

(1) Planche II. Fig. 1 et 2.

(2) A. Carro. *Voyage chez les Celtes*, pag. 117.

(3) B. Planche 1^{re} et fig. 2 planche II.

marne agglutinée, mêlée de sable, qui forme la colline à cette hauteur. En certains endroits seulement, il reste des débris de la gangue dans laquelle furent trouvés les ossements et les silex, et, et quelques bandes de terre végétale dans les parties supérieures. La base du monument sert elle-même de ciel à l'excavation, en inclinant toutefois légèrement dans le sens de la colline ; de sorte que, si à l'entrée, il suffit de se courber pour s'y maintenir, on est réduit à ramper pour en explorer les parties plus reculées.

Enfin, cette cavité, aujourd'hui libre et d'un accès facile, était autrefois adroitement dissimulée et remplie d'ossements et de silex taillés. (1) Divers blocs, et notamment une roche large et peu épaisse, (2), en fermaient exactement l'entrée et celle-ci, sans doute, fut demeurée inconnue longtemps encore, sans les fouilles exécutées par les soins de M. Wyganowski. Une couche de terre, (3) rendue chaque jour plus épaisse par l'accumulation du débris forestier et qui avait atteint, du côté de l'entrée, une hauteur d'un mètre et demi, concourrait d'ailleurs puissamment à détourner l'attention ; elle ne laissait paraître alors que les parties supérieures des blocs qui semblaient jetés là, bien plus par le caprice de la nature, que par la volonté humaine, et surtout par les soins de nos ancêtres.

Les ossements exhumés pouvaient représenter une vingtaine d'individus, (4) d'âge et de sexe différents. La plupart

(1) Fig. 2. Planche II.

(2) d d' Fig. 2. Planche II.

(3) a a' Fig. 2. Planche II.

(4) Y compris deux squelettes trouvés en dehors du monument et dans des sépultures particulières. Ces squelettes étaient placés chacun dans une sorte de tombeau formé de tous côtés de pierres plates, plus longues que larges ; leur orientation était la même que celle observée chez le plus grand nombre dans l'hypogée. Il est regrettable que tous ces ossements aient été confondus et réunis ensemble au moment des fouilles, car ces dernières sépultures semblaient se rapprocher de la période gauloise. Aucune hache, aucune trace de bronze ni de fer n'y furent néanmoins observées.

ont été transportés dans une des salles du donjon de Pierrefonds, sauf deux crânes, dont l'un fut offert par nous-même au cabinet d'anthropologie du Muséum, pour y être soumis aux observations de nos paléontologistes éminents et déposé ensuite au milieu de ses congénères.

Comme la plupart des sépultures du même âge, les squelettes étaient disposés en lignes, par couches horizontales alternant avec des lits de sable terreux et mêlé de menues pierrailles. Les couches étaient au nombre de trois, et chacune comptait cinq à six squelettes, laissant en général beaucoup à désirer par la conservation et dont aucun n'a pu être retiré entier. Les crânes paraissaient surtout avoir subi l'action dissolvante d'infiltrations souterraines qui, incorporant des oxides minéraux aux ossements, en avaient altéré la composition et rendu par suite, la conservation plus difficile : quoique intacts en apparence et peu colorés par les oxides, ils se brisaient et se désagrégeaient sous la moindre pression. Quelques-uns cependant faisaient exception ; et l'un d'eux, bien que incomplet, a suffi pour donner une idée précise de la race à laquelle il appartient.

L'orientation des squelettes n'était pas constante. Le plus grand nombre avaient la tête au couchant et les pieds au levant, tandis que les autres affectaient une disposition diamétralement opposée. Cette particularité donne à nos sépultures un nouveau caractère d'analogie avec celles de Crécy, où la même anomalie fut observée pour deux squelettes d'enfants. Mais elle fait regretter en même temps que l'on n'ait pas songé à déterminer l'âge probable et le nombre de ceux qui dérogeaient ainsi à une direction adoptée dès la plus haute antiquité et conservée jusqu'à nous, à travers les bouleversements sociaux et religieux.

Aucunes traces de combustion ne furent remarquées dans l'hypogée, non plus qu'aux abords du monument, et la cou-

leur des os et des silex atteste qu'ils n'ont jamais subi la moindre action du feu.

Quant aux silex trouvés sous la Pierre-Torniche, ils sont petits en général, mais néanmoins des plus intéressants. Leur nombre forme, en outre, un contraste frappant avec la quantité d'objets semblables, et même de haches, de poteries en fragments de poteries, rencontrée dans les sépultures du même genre, et paraît assigner à celle du mont Saint-Mard une origine des plus reculées. Vingt-cinq à trente silex, en effet, furent seulement recueillis, et nous donnons ci-contre, (1) sous divers aspects, les dessins de sept d'entre eux, les seuls dont nous ayons pu nous procurer les croquis.

Les numéros 1, 4 et 5 sont des ébauches de pointes de flèches, ou peut-être des pointes de flèches des premiers âges ; nous n'insisterons en aucune manière sur leur forme et leurs dimensions, qui sont analogues à celles qu'affectent généralement ces appendices.

Les autres, à l'exception toutefois du numéro 6 qui n'est pas de la même provenance, sont des couteaux plus ou moins entiers, plus ou moins perfectionnés dans leur travail. Les numéros 2 et 3 ne s'écartent en rien des types ordinaires ; le premier offre seulement, à l'une de ses extrémités, les traces évidentes de coups portés à faux par la main qui l'a façonné ; l'autre, bien que de dimensions restreintes, peut être considéré comme un des spécimens les mieux caractérisés de ces sortes d'objets.

Le numéro 7 est surtout remarquable par son peu d'épaisseur. Cette dernière atteint à peine deux millimètres au talon, et, diminuant insensiblement, forme un instrument des plus élégants dans son genre. Par sa largeur et la finesse de

(1) Planche III.

son tranchant, ce couteau pouvait être très-utile à un individu habitué à ne disposer souvent que d'instruments plus grossiers encore ; et, si l'on songe que les habitants des îles océaniques recourent encore aujourd'hui à certaines coquilles (1) pour s'en servir en guise de couteaux ou d'outils analogues, on ne peut méconnaître la supériorité relative de nos ancêtres sur ces tribus barbares, ni leur refuser les notions d'un art grossier, il est vrai, mais nettement accusé.

Quant au numéro 8, il peut être regardé comme une espèce d'outil émoussé, ou plutôt cassé, soit accidentellement, soit par un usage prolongé.

Ces objets, auxquels de nombreuses empreintes conchoïdales et une patine caractéristique donnent un cachet d'authenticité incontestable, ne se trouvaient point, comme les haches et les poteries, à des endroits fixes et invariables ; ils étaient, au contraire, disséminés dans les différentes couches interposées entre les squelettes. Peut-être toutefois, cette dissémination n'était-elle qu'apparente, ou résultait-elle de l'exigüité de l'excavation qui rendait ainsi les fouilles plus laborieuses, les observations plus difficiles. Quoi qu'il en soit, il reste un fait bien acquis : c'est que ces silex, complètement étrangers à la nature du sol du mont Saint-Mard et présentant des traces certaines du travail de l'homme, n'ont pu se trouver accidentellement transportés dans l'hypogée, mais qu'ils y ont été déposés avec une intention évidente et peut-être dans un but de pieuse affection et d'espoir.

Par quelles mains fut effectué ce dépôt, ou, en d'autres termes, à quelle époque remontent les sépultures de la Pierre-Torniche? Telle est la question délicate que nous allons essayer de résoudre en examinant sommairement l'hypogée

(1) Lesson — Complément de Buffon. T. 1^{er}.

sous le triple rapport des ossements, des silex rencontrés et des précieuses observations faites par un savant distingué, M. le docteur Pruner-Bey, sur le crâne déposé au Muséum.

Bien que la quantité des ossements soit en contradiction avec les remarques de certains archéologues sur les sépultures primitives, les couches de terre interposées entre chaque rangée de squelettes, la position de ces derniers, leur orientation ne les en rapportent pas moins à l'époque celtique ou antéceltique. Comme au mont de Catenoy, (1) à Crécy, (2) et plus tard au Retiro, (3) il y a eu au mont Saint-Mard, en-sépulturement collectif, probablement après un de ces combats, si communs à une époque où les peuplades, les familles même, sans cesse obligées de se disputer les produits naturels d'un sol inculte, mais fécond, étaient en luttes continuelles.

On ne saurait admettre, d'ailleurs, que les cadavres aient été déposés dans l'excavation à des époques différentes. Les faibles dimensions de l'hypogée, le peu d'épaisseur des couches de terre recouvrant les ossements, l'odeur insupportable qui s'en serait dégagée, durent rendre longtemps impossible, sinon l'approche du monument, du moins l'accès dans la partie souterraine. Peut-être objectera-t-on que l'en-sépulturement a pu se faire à des intervalles considérables, et alors que la décomposition des premiers cadavres était déjà complète. Cette hypothèse est également inadmissible. Comment expliquer alors cette régularité, cet ordre qui régnait encore dans l'hypogée au moment des fouilles? En y pénétrant plusieurs fois, en ajoutant à diverses reprises de nouveaux

(1) Graves — *Notice archéologique*, pag. 49.

(2) A. Carro — *Voyage chez les Celtes*, pag. 177-182.

(3) Graves — Ouvrage précité, pag. 47-48 — Houbigant — *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, T. IV, p. 462-518 — Emm. Woillez — *Répertoire archéologique*, col. 168.

cadavres à ceux qui s'y trouvaient depuis longtemps, l'on n'eut pas manqué de déranger ces derniers et même de les bouleverser entièrement. Rien de semblable n'a été remarqué à la Pierre-Torniche, qui recouvrait dès lors de *véritables sépultures*, et non un de ces *ossuaires* où les squelettes sont trouvés pêle-mêle avec ceux d'animaux de toutes sortes, où beaucoup de corps humains ne sont représentés que par une faible partie de la charpente osseuse, voir même simplement par la tête. (1)

Les silex, par la nature de leur travail, prouvent également la haute antiquité des sépultures du mont Saint-Mard. Presque tous se rapportent aux types primitifs des pointes de flèches et des couteaux, et appartiennent essentiellement à la *première époque de la pierre non polie*.

Il y a loin, en effet, de nos grossières ébauches au véritable chef-d'œuvre de délicatesse et de patience figuré au numéro 6 de notre troisième planche; nos couteaux sont bien faibles, bien rudimentaires, si on les compare à d'autres que nous avons sous les yeux et qui mesurent jusqu'à trente-deux centimètres de longueur, en présentant les détails d'une fabrication aussi habile que délicate.

Et d'ailleurs, l'absence complète de hâches en silex, de poteries ou fragments de poteries me semble-t-elle pas nous démontrer, d'une part, la rareté des premiers objets, et, d'autre part, l'ignorance des moindres notions d'une céramique dont on retrouve les produits exclusivement dans les sépultures. Un peuple ne disposant que de rares et grossiers silex, ignorant un art si familier à d'autres peuples; aux étrusques par exemple, et que l'époque gallo-romaine devait porter, en Gaule même, à un si haut degré de perfection, se doutant moins encore du puissant auxiliaire qu'il

(1) Graves — *Notice archéologique*, pag. 49-50.

peut trouver dans les métaux qu'il foule aux pieds ; voilà bien celui que les découvertes archéologiques et les observations géologiques nous montrent comme ayant habité, le premier, nos contrées et le nord de l'Europe ; voilà bien cette race, pure ou mélangée, à laquelle M. Pruner-Bey rapporte le crâne provenant de la Pierre-Torniche.

Ce crâne, en effet, remonterait d'après l'éminent paléontologiste, à une époque très reculée et aurait été contemporain d'animaux dont on ne retrouve les vestiges en France, que dans certaines couches diluviennes. Afin de ne pas décolorer, en la tronquant, l'opinion du docteur, et pour ne point nous immiscer dans une science où, comme dans toutes celles d'observation en général, une fausse interprétation devient hérésie, nous croyons devoir citer textuellement la note (1) qu'il nous a fait parvenir avec un empressement, une amabilité qui ne le cèdent qu'à son vaste savoir et dont nous sommes heureux de le remercier publiquement.

« Cette tête osseuse, dit-il, appartenait à une femme qui
« pouvait avoir dépassé la trentaine. Quant à la race repré-

(1) Cette note fut complétée plus tard par la suivante, tirée des documents personnels de M. Pruner-Bey, et établissant la diagnose du crâne.

« Calotte crânienne remplie de terre calcaire, manquant de la moitié droite
« du frontal. Des radicules d'arbres à l'intérieur.

Circonférence horizontale approximative	490 à 500 mm.
Longueur double	170 et 165
Largeur temporale double	124 et 130
Largeur pariétale	140 en haut
Largeur bimastoïdienne	125
d° biauriculaire	120
Hauteur	132
Longueur du trou occipital	32
Largeur d°	30
Arc biauriculaire	302
d° frontal	100
d° pariétal	130
d° occipital	60 + 40
Indice céphalique	823

« Le crâne est petit et assez épais pour être féminin — Sutures des plus
« simples. — Sont sondés l'angle de la lambdoïde et la coronale à la région
« temporale — aspect des os assez lisse — *sommet cunéiforme* — Front
« lisse, très-fuyant latéralement et même vers le haut plus que d'ordinaire

« sentée par ce crâne, elle n'est pas difficile à déterminer,
« car il n'y existe rien de contradictoire, rien non plus qui
« accuserait le mélange.

« C'est le type de la femme de l'âge du renne qui se rap-
« proche le plus près possible du Lapon de nos jours. Mais
« ce diagnostic ne suffit point pour établir l'époque à la-
« quelle appartient ce crâne féminin. Car le même type, que
« nous observons déjà à l'âge du renne et à l'époque de la
« pierre exclusivement taillée a continué à vivre même jus-
« qu'à nos jours. »

« Il serait intéressant de faire des recherches sur les autres
« fragments osseux de la même provenance pour pouvoir
« peut-être décider s'il n'y avait pas là des individus appar-
« tenant à une autre race, comme par exemple à la celtique
« (gauloise.) »

En résumé, ces témoignages s'accordent pour prou-
ver la grande antiquité des sépultures découvertes sous
la Pierre-Torniche et permettre de les attribuer aux races
primitives ou celtiques ; cette fois encore, les résultats de la

« chez la femme — Bord orbitaire gauche *horizontal*, épais et à apophyse
« orbitaire externe épaisse et très-saillante en face — Crête du frontal ce-
« pendant émoussée. — Lignes semicirculaires hautes atteignant le sommet
« derrière le frontal et l'occipital en arrière, mais peu saillantes. — Parié-
« taux bombés latéralement — Sommet peu voûté — Bosses pariétales larges,
« placées au sommet et à l'occiput derrière les conduits auditifs. — Région
« occipitale taillée à pic et carrée. — Descente rapide du dernier tiers des
« pariétaux vers l'occiput. Trous nourriciers de la sagittaire disparus : elle
« commence à se souder dans la moitié postérieure. Distance du trou occi-
« pital du front 105mm. Rayon auriculo-frontal 105 mm. auriculo-occipital
« 95mm. Trou occipital très-reculé derrière les conduits auditifs. — Ecaille
« occipitale triangulaire, très-bombée à la partie musculaire — Ligne semi-
« culaire supérieure saillante. — Apophyses mastoïdiennes épaisses, cylindri-
« ques et courtes. — Cavité glénoïde profonde, conique, étroite. — Condyles
« occipitaux petits. — L'arc zgomatique paraît avoir été très-bombé. »

Nous aurions été heureux de voir compléter ces renseignements par l'étude
des autres ossements déposés au château de Pierrefonds, ainsi que nous
l'avaient fait espérer le savant docteur Pruner-Bey et M. de Quairefages lui-
même, qui avait bien voulu s'intéresser aux sépultures de la Pierre-Torniche;
mais la santé du premier et les nombreuses occupations du second ne leur
ont point permis de mettre ce projet à exécution avant la rédaction de notre
travail.

science positive se trouvent d'accord avec les déductions archéologiques, et, par des sentiers bien différents, nous ont conduits au même résultat et à une conclusion identique. Terminons enfin, en remerciant M. Wyganowski de la cordiale obligeance avec laquelle il a mis à notre disposition la plupart des éléments nécessaires à la rédaction de notre travail, et en répondant à cette question que nous aurions dû résoudre tout d'abord :

« La Pierre-Torniche mérite-t-elle, à quelque égard la « dénomination sous laquelle elle est connue de temps immémorial ? »

La réponse ne saurait être ni longue ni douteuse.

Pas plus que les *Pierres d'Hérouval*, la *Pierre-Frite* du mont Cornon et tant d'autres, le bloc du mont Saint-Mard n'a jamais pu tourner sur lui-même, mais seulement dans l'imagination impressionnable du peuple. Peut-être toutefois, après avoir été témoin des oracles des premiers prêtres d'Ésus et des sanglantes hécatombes druidiques, demeura-t-il entouré de grossières superstitions ; peut-être, à certains jours, devint-il l'objet de pratiques ridicules ou de réunions fantastiques qui lui valurent le nom de *Pierre-Torniche*. C'est là ce qui nous paraît le plus vraisemblable ; car ces réunions avaient ordinairement « lieu à l'origine, autour d'une pierre fichée, d'un dolmen etc., (1) » et précisément les jours où ces pierres passaient pour accomplir leur révolution sur elles-mêmes, la veille de Noël et de la Saint-Jean. (2)

Ainsi peuvent donc véritablement s'expliquer la dénomination de *Pierre-Torniche*, *Pierre-qui-tourne* et le souvenir qu'en a conservé la tradition ; là encore le christianisme eut

(1) Graves — *Notice archéologique*, pag. 25.

(2) Graves — *Notice archéologique*, pag. 10, 12 et 23.

à lutter, sans doute, contre les rites d'un culte barbare, et bien longtemps ses foudres furent impuissantes pour arrêter le peuple qui se portait en foule vers ce monument authentique de nos premiers aïeux. Aujourd'hui, la nature a repris entièrement ses droits sur cette masse calcaire ; les mousses, les fougères tapissent cette roche de tous côtés et de vigoureuses pousses de sureau en couronnent la plate-forme ; un hêtre a même implanté ses puissantes racines dans quelques fissures. Un calme imposant, que trouble seul le bruit lointain des chasses ou le brusque passage du cerf, règne aux alentours, et le monument lui-même semble attendre que le temps, poursuivant son œuvre de destruction, le confonde avec la poussière de ceux qui l'ont érigé.

